

Congrès AFSP 2015

Section Thématique 26

Démocratie sans croissance : théories, institutions et pratiques

**Gildas Renou (Université de Strasbourg / UMR SAGE)
avec Laura Centemeri (CNRS - CEMS)
renou.gildas[a]club-internet.fr**

La place des arguments “bioéconomiques” dans le débat politique pour des sociétés post-croissance.

Réflexion à partir de la contribution de Joan Martinez-Alier.

L'environnement a longtemps été considéré comme une préoccupation typique des classes moyennes éduquées issues de pays économiquement prospères. Cette vision réductrice est de plus en plus remise en question, même si on peut toujours en éprouver le poids implicite dans la manière dont les sciences sociales sont gênées pour intégrer la relation des humains à l'environnement dans leurs analyses. L'œuvre de l'économiste catalan Joan Martinez-Alier a contribué de manière déterminante à ne plus considérer les enjeux d'environnement comme intrinsèquement assimilables aux préoccupations de préservation d'une nature qui serait seulement source de loisirs et de plaisirs esthétiques, sur le modèle de la *wilderness* américaine. Il promeut au contraire une conception de l'environnementalisme comme étant avant tout l'expression politique des préoccupations pour la dégradation de l'environnement qui entoure les communautés humaines et dont elles sont dépendantes pour leur subsistance.

Son œuvre commence aujourd'hui à être connue et discutée en France, en particulier grâce à la traduction de son grand livre *The Environmentalism of the Poor*¹. L'intérêt des

¹ Martinez-Alier, J., *The Environmentalism of the Poor. A Study of Ecological Conflicts and Valuation*, Cheltenham, Edward Elgar, 2002, traduction française par André Verkaeren : *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Paris, Les Petits matins / Institut Veblen, 2014. Dans ce texte, nous ne suivons pas tout le temps la traduction française (on préférera alors la version anglaise), certains choix de la traduction manquant selon nous de cohérence. En particulier, le choix de rendre « languages of valuation », parfois comme « langages », ou parfois comme « systèmes » d'« évaluation » ou encore de

analyses qu'il propose ne réside pas seulement dans l'ambition théorique qu'il déploie pour renouveler les cadres des sciences économiques et politiques du phénomène de l'injustice environnementale. Martinez-Alier est à l'origine d'un véritable mouvement intellectuel dont la base est l'Université autonome de Barcelone². Avec de nombreux collègues, il est l'artisan d'un « atlas global des conflits environnementaux » qui offre une base d'informations précises sur ces réalités de lutte environnementale³.

La thèse centrale développée par Martinez-Alier dans son livre est qu'il existe un « environnementalisme populaire » ou un « écologisme des pauvres » trop méconnu des sciences sociales contemporaines ; il renverrait prioritairement aux luttes et aux mobilisations pour préserver non pas la Nature, mais plutôt la qualité environnementale des lieux de vie des communautés humaines. Cette prise en compte de l'« environnement » en tant qu'ensemble des ressources garantissant la vie des communautés humaines a des conséquences non seulement conceptuelles mais également politiques : elle permet de joindre, sous le drapeau d'un même mouvement pour une « justice environnementale globale », les mouvements contre le « racisme environnemental » aux Etats Unis, avec les luttes paysannes et indigènes du Sud du monde contre les ravages de l'agriculture industrialisée et l'exploitation incontrôlée des ressources naturelles. Dans les deux cas, l'environnement dont il est question est tout d'abord le lieu de vie qui soutient, avec ses ressources, la vie d'une communauté.

Les travaux de Martinez-Alier constituent aujourd'hui une borne qui est devenue décisive dans le débat contemporain sur la question environnementale, notamment pour ce qui concerne l'analyse des inégalités environnementales en tant qu'inégalités d'accès aux ressources naturelles et en tant qu'inégalités dans l'exposition aux nuisances et aux risques environnementaux. Il considère que la crise environnementale est la conséquence directe de la perpétuation d'un système économique reposant sur l'objectif de la croissance. La contestation scientifique de la civilisation de la croissance industrielle sans fin que Martinez-Alier déploie ne peut toutefois pas être séparée de la volonté de contribuer activement à la constitution d'un sujet politique porteur d'une critique d'un tel modèle. Dans cette contribution, nous verrons comment ce positionnement à la frontière de la réflexion théorique et de l'action politique génère des tensions internes à son cadre conceptuel, notamment dans la manière d'envisager l'enjeu du pluralisme des « langages de valuation » de l'environnement⁴.

Un économiste hétérodoxe et engagé

Relatons d'abord les étapes marquantes de la trajectoire intellectuelle et militante de Joan Martinez-Alier, un préambule indispensable pour bien comprendre son propos scientifique⁵. Né en 1939 dans une minorité linguistique (catalane) sous le régime autoritaire

« valorisation », brouille l'un des aspects les plus intéressants de la proposition théorique de Martinez-Alier: sa mobilisation du concept de « valuation » empruntée à l'économie, en lui donnant une extension plus large, renvoyant aux modes de « mise en valeur ».

² Parmi ses élèves, on peut citer Giorgios Kallis et François Schneider qui travaillent à l'élaboration d'un modèle économique de « décroissance soutenable » : Schneider F., Kallis. G., Martinez-Alier J., 2010, « Crisis or opportunity? Economic degrowth for social equity and ecological sustainability », *Journal of Cleaner Production*, 18, 511-518.

³ Cet atlas est consultable en ligne : <http://ejatlas.org/>

⁴ Cet texte est issue d'un travail de recherche développé conjointement avec Laura Centemeri (CNRS / CEMS) dans le cadre du projet « Symbios - Les mouvements de transition vers une société frugale », financé par l'Agence Nationale de la Recherche (référence ANR-14-CE03-0005).

⁵ On trouve en langue française un entretien fort instructif réalisé par Marc Saint-Upéry : Martinez-Alier J., 2010, « De l'économie à l'écologie en passant par les Andes », *Mouvements*, n°54, p. 111-126.

de Franco, Martinez-Alier se découvre rapidement une vocation d'hétérodoxie. Ses premiers travaux d'histoire économique, consacrés à l'Andalousie, s'inscrivent dans la sensibilité des historiens sociaux britanniques E. P. Thompson et E. Hobsbawm, dont il s'éloigne sur un point décisif : son refus d'attribuer aux paysans un statut inférieur à celui des ouvriers dans l'échelle de dignité des mouvements contestataires, hiérarchie souvent impliquée par la tradition marxiste. Il trouve dans la référence au mouvement agrarien russe « populiste » (« *narodnik* ») un exemple de contestation sociale et intellectuelle qui a accordé une réelle attention aux aspirations émancipatrices des communautés paysannes.

Depuis ses premiers travaux, il s'est donc attaché à étudier l'histoire des contestations sociales et économiques du capitalisme industriel, tout en critiquant le récit hégémonique (léniniste) de la valorisation d'une avant-garde révolutionnaire au profit d'une reconnaissance du rôle décisifs des diverses communautés de travailleurs ancrés territorialement. Rapidement, Martinez-Alier a été amené à étudier les communautés paysannes d'Amérique latine, en particulier au Pérou où la résistance populaire paysanne se teinte de revendications émanant des peuples indigènes amérindiens faisant valoir leurs droits à vivre d'une terre qui les nourrit depuis des siècles⁶. Le registre de contestation marxiste « ordinaire », organisé autour du principe de l'antagonisme de classes, était alors très fort dans l'Amérique Latine des années 1970. Il s'avérait toutefois incapable de saisir ce type de revendications et leurs porte-parole politiques répugnaient à s'en faire l'écho. Martinez-Alier a donc été animé par une ambition initiale qui consistait à tenter faire comprendre l'importance des enjeux environnementaux aux acteurs des mouvements sociaux et politiques des pays du Sud.

Depuis les années 1980, il ne cesse de mettre en évidence les insuffisances dramatiques de la pensée économique d'origine marxiste relativement aux questions d'environnement. Ce faisant, il participe à un mouvement d'ampleur internationale que l'on appelle la mouvance « écosocialiste », qui tente d'articuler l'héritage de la critique du capitalisme et le souci de contrecarrer la propension à la destruction de l'environnement impliquée à la fois dans le capitalisme de marché et le productivisme marxiste-léniniste⁷.

Cette ambition première de Joan Martinez-Alier, de nature avant tout politique, a donc consisté à essayer de sensibiliser les élites contestataires sud-américaines aux dangers de la fascination pour le développement industriel (consommateur d'énergie et destructeur d'environnements), et n'a pas été, couronnée de succès : « *Mes efforts (...) ont abouti à un échec retentissant et m'ont même valu quelques railleries. Pour être clair, l'écologisme leur paraissait être de la foutaise* »⁸. Les dirigeants politiques du Sud ont souvent vu la consécration mondiale des préoccupations environnementales, par exemple au Congrès de la Terre de Rio, en 1992, comme une « mode », un luxe. Du côté des leaders libéraux latino-américains, la préoccupation environnementale n'a pas non plus trouvé d'écho : elle n'a jamais constitué une dimension importante, le libre-échange étant vu comme le moyen privilégié du développement social.

Cet arrière-plan biographique et politique est indispensable pour comprendre la manière dont Martinez-Alier en est venu progressivement à formuler une critique, parfois un peu brutale dans son expression, des deux grands courants environnementalistes qu'il a repéré

⁶ Voir son livre sur le Pérou : Martinez-Alier J., *Los huacchilleros del Perú*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 1973.

⁷ En France, l'écosocialisme est marqué par la figure pionnière d'André Gorz (*Capitalisme, Socialisme, Ecologie*, Paris, Editions Galilée, 1991). Il est aujourd'hui promu par le philosophe Michael Löwy (*Ecosocialisme*, Paris, Mille-et-une Nuits, 2011) et l'économiste Jean-Marie Harribey (*La richesse, la valeur et l'inestimable. Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2013).

⁸ Martinez-Alier J., 2010, art. cit. p. 117

dans les pays industrialisés⁹. Un premier environnementalisme (« le culte de la vie sauvage ») vise la conservation de la nature à l'état sauvage et entend ménager des espaces de beauté préservée pour le « dimanche de la vie » de la société industrielle. Il est donc neutre dans sa relation au capitalisme et à ses méfaits. Pour Martinez-Alier, cet environnementalisme (celui, pour aller vite, des ONG comme Les Amis de la Terre ou World Wildlife Foundation) tend à oublier les réalités proprement humaines et sociales, n'offrant pas d'autre rôle aux humains que celui de gardiens d'une nature dont ils seraient extérieurs¹⁰, en oubliant que l'humain participe à l'ensemble des processus énergétiques et biochimiques de la vie sur terre¹¹.

Un deuxième environnementalisme (« l'Evangile de l'écoefficient ») vise à concilier développement capitaliste et préoccupation environnementale. Il n'est donc pas équipé pour engager une critique des logiques capitalistes : « *il croit au 'développement durable', à la 'modernisation écologique', à la 'bonne utilisation' des ressources* ». ¹²

Ces deux familles d'environnementalisme sont, selon Martinez-Alier, compatibles avec le maintien d'une économie basée sur la croissance et, pour cette raison, écologiquement non durable. Les mises en forme de l'environnement qui soutiennent ces conceptions sont révélatrices des sociétés ayant créé une séparation (fictive) entre le système économique et les systèmes socio-politiques d'une part, et écologiques, d'autre part. Cette opération de création d'une sphère économique étanche à d'autres ordres de réalité permet de rêver à la possibilité d'une croissance économique potentiellement illimitée, sans pouvoir en concevoir les dangers.

On peut opposer à Martinez-Alier qu'une vision similaire de la nature comme « sacrée » se retrouve chez nombre de populations indigènes dans le monde et dans les mouvements environnementalistes du Nord. Il y a cependant pour lui une différence de taille : dans ces communautés du Sud, la sacralité de la nature n'est pas en opposition à son usage pour la subsistance, ce qu'elle serait toujours au Nord. Plus encore, le lien à ce qui entoure, à ce qui environne, n'a pas été coupé et reste à la base de la vie d'une communauté.

On sera amené à revenir sur la question centrale de la sacralité de la nature. Pour l'instant, il nous intéresse de souligner comment la critique que l'auteur développe du culte occidental de la « nature sauvage » n'est pas séparable de sa volonté de soutenir le rôle central des communautés paysannes dans la critique des économies de croissance. Sa position rejoint ici celles des mouvements de paysannerie qui s'organisent sur le plan international depuis la fin des années 1990 autour du mouvement *La Via Campesina*, pour lesquels la défense de l'agriculture durable de petite échelle constitue le meilleur moyen de promotion de la justice sociale et alimentaire.

Selon Martinez-Alier, la fallacieuse lecture « post-matérialiste » des préoccupations environnementales est passée à côté d'une autre écologie, matérialiste et conflictuelle celle-ci, qui a surgi pourtant dans ces mêmes pays, et qui était liée à l'apparition de préoccupations très « matérielles » pour les pollutions industrielles et les risques technologiques. Ces luttes écologiques contribuent à rendre visible les nombreuses « externalités négatives » d'une économie pensée comme séparée de ses bases socio-politiques et écologiques ; elles permettent selon l'auteur d'avancer vers une durabilité écologique « réelle » des sociétés humaines. En ce sens, le « véritable » environnementalisme ne peut que s'exprimer sous la

⁹ Guha R. & Martinez-Alier J., *Varieties of Environmentalism*, London, Routledge, 1997.

¹⁰ « Une réserve naturelle peut admettre des visiteurs, mais pas des habitants humains » (Martinez-Alier, *L'écologisme des pauvres*, p. 27-28).

¹¹ C'est ce type d'environnementalisme du « respect de la nature » que Ronald Inglehart a interprété, à la fin des années 1970, comme la manifestation de l'épanouissement des valeurs post-matérialistes dans les sociétés économiquement prospères, voir Inglehart R., *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*. Princeton, Princeton University Press, 1977.

¹² Martinez-Alier J., *L'écologisme des pauvres*, *oeuv.cit.*, p. 32.

forme de conflits qui poussent à transformer les règles de fonctionnement de l'économie de croissance et à les réintégrer dans les réalités politiques et écologiques du monde.

L'économie écologique comme outil de dévoilement des inégalités environnementales dans l'économie de croissance

L'objectif de réintégration de la théorie économique dans les réalités politiques et écologiques a orienté le parcours scientifique de Joan Martinez-Alier. Il l'a amené à soutenir, avec quelques autres économistes dont Robert Costanza¹³, la constitution d'une nouvelle branche de l'économie: l'économie écologique¹⁴.

Le dessein qui anime cette entreprise intellectuelle collective est la recherche d'une manière « réaliste » de décrire, analyser et organiser le fonctionnement de l'économie. Ce réalisme fait défaut à la théorie économique néo-classique. Par « réalisme » il faut entendre ici la prise en compte de l'économie comme un « système ouvert », au sens d'interdépendants de réalités sociales et politiques, mais également intégré dans un système écologique plus large, quoique fini : la planète Terre. Il s'agit donc de réintégrer la science économique dans les sciences du vivant, comme l'ont suggéré certains des pionniers d'une approche écologique de l'économie¹⁵. Contrairement aux postulats des modèles néoclassiques, l'économie doit être appréhendée comme un système qui s'inscrit dans des processus marqués par l'irréversibilité : elle dépense de l'énergie, elle produit des déchets¹⁶.

Selon Martinez-Alier, une manière « réaliste » de décrire et d'analyser l'économie implique avant tout de reconnaître le conflit structurel qui existe entre une économie basée sur la croissance et l'environnement, au sens où l'économie basée sur la croissance a toujours besoin d'injecter de nouvelles ressources matérielles dans le cycle de production, ainsi que de décharger quelque part des volumes de plus en plus élevés de résidus (pollution et déchets). Prendre en compte la finitude du système écologique dans lequel le système économique se développe implique donc de réintégrer dans l'horizon de l'analyse économique la contrainte représentée par l'existence de limites physiques à la croissance. Il s'agit donc de représenter le système économique avant tout comme un système de flux d'énergie et de matériaux, qui s'intègrent dans les flux d'énergie du système écologique dans son entier.

La confiance dans le progrès technologique qui accompagna la révolution industrielle avait permis aux théories économiques de se passer de la contrainte écologique. Aujourd'hui, à prendre le relais de la confiance dans la technologie comme solution aux limites physiques à la croissance économique, sont les supporters du « développement durable » qui prêchent une « religion de l'utilité et de l'efficacité technique » pour résoudre la crise environnementale.¹⁷

Contre cette tradition, l'approche d'économie écologique développée par Martinez-Alier étudie et mesure le « métabolisme social » des processus économiques. Comme l'explique l'auteur, « métabolisme » traduit le mot allemand *Stoffwechsel*, introduit en

¹³ Costanza R., *Ecological economics: The science and management of sustainability*, Columbia University Press, New York, 1991.

¹⁴ Pour une reconstruction de l'histoire intellectuelle de l'économie écologique on renvoie à l'article d'Inge Röpke, 2004, « The early history of modern ecological economics », *Ecological Economics*, n°50, 293-314.

¹⁵ Parmi ces « pères fondateurs » on citera l'économiste américain, d'origine roumaine, Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994), l'allemand-américain Karl William Kapp (1910-1976) et le français René Passet (1926-). L'écologie économique trouve en effet une définition très proche de la « bioéconomie » promue par ce dernier.

¹⁶ La base première de l'économie écologique découle du principe d'irréversibilité dérivé de la thermodynamique.

¹⁷ Martinez-Alier J., *Environmentalism of the poor*, p.5. Sur la construction de la sphère économique comme une sphère séparée de la sphère politique et écologique on renvoie à l'analyse développée par Karl Polanyi dans *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, (1944) 1983.

économie par Karl Marx. Dans *Le Capital*, Marx mobilise le concept de métabolisme dans deux sens. Avant tout, il est utilisé en tant qu'analogie avec la biologie, pour décrire la circulation des biens dans l'économie. Deuxièmement, Marx s'en sert dans le sens de métabolisme entre l'être humain et la terre, en ayant comme référence les cycles des éléments nutritifs des plantes, qu'il avait connus à travers l'œuvre des chimistes Liebig et Schönbein. Marx était donc conscient que l'agriculture capitaliste, en tant qu'agriculture de spoliation, avait altéré dramatiquement le « métabolisme » liant la société à la nature : « *La production capitaliste ne développe donc la technique et la combinaison du procès de production sociale qu'en épuisant en même temps les deux sources d'où jaillit toute richesse : la terre et le travailleur* »¹⁸. Marx ne s'intéressa pas à approfondir les possibilités ouvertes par la description de l'économie comme métabolisme, probablement pour les difficultés techniques, à l'époque, d'une telle entreprise de quantification¹⁹.

Alors que le travail est toujours resté, pour Marx, le point d'articulation fondamental de son analyse, c'est aujourd'hui au « métabolisme social » d'occuper cette place, selon Martinez-Alier. Il s'agit d'abord de procéder à la représentation des activités économiques à partir des flux d'énergie et de matériaux en entrée et en sortie (en y incluant également les déchets).

Une analyse en termes de métabolisme social permet donc d'avoir une base alternative d'évaluation d'une économie, plus réaliste sur le plan environnemental que l'indicateur du PIB. En particulier, une telle analyse métabolique permet de dévoiler un certain nombre d'idées préconçues, parmi lesquelles celle que les sociétés avancées et économiquement plus prospères seraient des économies « dématérialisées ». Joan Martinez-Alier montre de façon convaincante, que les sociétés occidentales consomment de gigantesques volumes de matières premières et d'énergie, en générant par conséquent de volumes gigantesques de déchets.

Ce qui nous intéresse ici est de souligner comment l'analyse d'un système économique en terme de son métabolisme social va permettre de reconnaître l'existence d'*inégalités environnementales* dans l'accès aux ressources et dans l'exposition aux nuisances. Cette analyse fait en effet ressortir une réalité d'échange « écologiquement inégal »²⁰ entre les pays pauvres et les pays riches, au sens où on exporte « *des produits depuis des régions ou pays pauvres à des prix qui ne prennent pas en compte les externalités locales causées par ces exportations ou l'épuisement des ressources naturelles, en échange de biens et services des régions riches* »²¹.

Pour le dire autrement, une analyse de l'économie en termes de métabolisme révèle que, encore aujourd'hui, les pays « riches » importent de « l'énergie disponible » en provenance des pays « pauvres », tout en y exportant de l'entropie (sous forme de déchets). Il s'agit d'une réalité d'exploitation qui perpétue, de nos jours, la logique coloniale de domination économique du Sud du monde par le Nord. Cette logique d'exploitation qui opère à l'échelle globale est aussi à l'œuvre à des échelles locales, là où des territoires (zones industrielles, zones de décharge des déchets, etc.) se trouvent à subir un échange écologiquement inégal qui se produit à l'intérieur d'un même contexte national.

¹⁸ Marx K., *Le Capital. Livre I*, dans *Œuvres*, tome 1, Paris, Gallimard, 1965, p. 998.

¹⁹ Dans ce sens, selon Martinez-Alier, Marx ne peut pas être considéré comme un auteur écologiste, bien qu'en ayant conçu l'économie comme un système ouvert. Sur ce point voir également Charbonnier P., 2012, « De l'écologie à l'écologie de Marx. Sur l'histoire naturelle du capitalisme et ses interprétations », *Tracés*, 1,22, p.153-165..

²⁰ L'échange écologiquement inégal traduit l'idée de *Raubwirtschaft* (économie du pillage), concept introduit par le géographe allemand Ernst Friedrich, voir Martinez-Alier J., 1991, « Ecology and the Poor: A Neglected Dimension of Latin American History », *Journal of Latin American Studies*, 23, pp. 621-639, cit. p.637.

²¹ Martinez-Alier, *The Environmentalism of the Poor*, p.214.

C'est donc une réalité matérielle de non-durabilité et soutenabilité des dynamiques actuelles du développement économique et démographique qui est mise au jour, ainsi que la distribution inégale de la dégradation environnementale, inégalité qui peut se produire à l'échelle d'une ville, de la nation, ou de l'économie globale. L'inégalité environnementale et la non-durabilité peuvent être décrites et prouvées en utilisant un certain nombre d'indices, basés sur des métriques alternatives au prix²². Bien que sans possibilité de commune mesure, ces indices permettent une « *appréciation raisonnable* » de l'impact écologique d'une économie, sur base d'une évaluation multicritère.

Pour devenir visible comme problème de société, l'inégalité écologique doit néanmoins faire l'objet d'une politisation : il faut montrer que ces inégalités trouvent leur origine non pas dans un ordre naturel des choses mais dans une certaine organisation institutionnelle, historiquement déterminée, des rapports sociaux et écologiques. C'est par les conflits écologico-distributifs que ce dévoilement s'opère.

Les conflits écologico-distributifs et la critique écologique de l'économie de croissance : vers un mouvement de justice environnementale globale

Pour comprendre la manière dont Martinez-Alier envisage le conflit écologico-distributif, il faut revenir sur l'influence exercée sur son œuvre par la critique du concept économique de « l'externalité négative », telle qu'elle a été développée par l'économiste institutionnaliste Karl William Kapp.

Ce que les économistes néoclassiques appellent « externalités »²³ sont analysées par cet auteur comme des opérations réussies de « *cost-shifting* » (transfert de coûts sociaux), de la sphère économique vers l'environnement. Ce transfert de coûts sociaux est rendu possible par la fiction de l'économie comme système fermé qui autorise à négliger d'autres définitions de la valeur que celle de marché, reposant notamment sur la préservation des équilibres environnementaux ainsi que sur la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

Loin d'être des anomalies, les transferts de coûts sociaux permettent à l'économie de marché de fonctionner. Ils trouvent leur origine dans des relations asymétriques en dehors du marché, la plus part du temps involontaires, façonnées par des entités plus ou moins dominantes qui imposent leurs intérêts aux secteurs économiquement et politiquement plus faible de la société.²⁴ Dans ce cadre, le surgissement de mouvements politiques revendiquant ces droits s'avère crucial pour dénoncer l'illégitimité du transfert de coûts sociaux et pour permettre la prise en compte, dans l'action économique, d'autres définitions de la valeur.

Si on considère l'économie comme un système ouvert, il est alors nécessaire de prendre en compte une variété d'indicateurs - économiques, sociaux, environnementaux – pour alimenter la base de connaissance sur ce qui fait la valeur. Aucune synthèse de ces

²² Parmi les indices de (non)-soutenabilité cités par Martinez-Alier figurent : l'HANPP (appropriation humaine de la production primaire nette) ; l'empreinte écologique ; l'EROI (taux de retour énergétique) ; le MIPS (*input* matériel pour unité de service).

²³ Dans l'interprétation classique d'Arthur C. Pigou, les externalités trouvent leur origine dans l'échec du marché à signaler correctement, par le système des prix, la totalité des coûts/avantages sociaux de la production, ce qui amène à envisager l'introduction de taxes, subsides ou autres formes de régulation publique comme solution. Dans l'interprétation plus récente de Ronald Coase, les externalités existent en raison de l'absence de marchés, absence qui s'explique soit pour l'inexistence de droits de propriété clairement assignés, soit pour des coûts de transaction (coûts de fonctionnement du marché) trop élevés. Voir Coase R.H., 1960, « The Problem of Social Cost », *Journal of Law and Economics*, 3, pp. 1-44.

²⁴ Sur ce point voir l'analyse des coûts sociaux dans l'œuvre de Kapp développée par Vitor Neves, dans Neves V., à paraître, « O problema dos custos sociais », dans Castro Caldas J.M. et Centemeri L. (dir.), *Valores em conflito: Megaprojetos, ambiente e território*, Coimbra, Almedina.

indicateurs s'avèrent possible, aucune commune mesure: Selon Kapp, « nous sommes confrontés à des magnitudes et des qualités qui sont essentiellement hétérogènes et pour lesquelles il ne peut pas y avoir de dénominateur commun. Conséquemment, si malgré ça nous continuons à les représenter dans un système unique de coordonnées, nous allons créer la fausse impression d'une commensurabilité qui tout simplement n'existe pas (...). N'importe quelle représentation diagrammatique des coûts sociaux et des bénéfices sociaux semble être très problématique, voir logiquement inadmissible »²⁵.

On est alors confronté à l'impossibilité de définir une unité commune de mesure de cette « valeur sociale » qui devrait guider l'économie. C'est la leçon tirée par Martinez-Alier: « les économistes écologiques comme Georgescu-Roegen et William Kapp (...) ont expliqué que l'économie, vue d'un point de vue écologique, n'a pas un standard commun de mesure. Les économistes sont laissés sans une théorie de la valeur »²⁶. Martinez-Alier reprend, de la réflexion de Kapp, cette question-clé de l'incommensurabilité, en la posant comme « centre de l'analyse » de l'économie écologique. C'est en raison de cette incommensurabilité que « l'économie est inséparable de la politique ». ²⁷ Selon l'auteur, qu'on se base sur une rationalité économique ou bien sur une rationalité écologique, toute tentative de représenter ce qui fait la valeur à partir d'un seul principe de valuation (y compris l'énergie) ne peut qu'amener à un échec. Les « langages de valuation » de l'environnement sont irréductiblement pluriels.

On arrive ainsi à un passage central, mais également controversé, de la proposition de Martinez-Alier : sa tentative d'intégrer dans un cadre d'analyse des conflits écologico-distributifs qui se revendique ouvertement comme « matérialiste » une prise en compte de la place du « constructivisme ». ²⁸ L'opposition entre « matérialisme » et « constructivisme » se traduit chez l'auteur dans l'opposition entre une interprétation des conflits écologico-distributifs comme motivés par des intérêts « matériels » (notamment les enjeux de subsistance et de contrôle des ressources) et une interprétation qui souligne le rôle joué, dans ces conflits, par des valeurs non-matérielles (notamment le sacré). Tout en étant très suspicieux à l'endroit d'un discours de « construction sociale » de la nature, Martinez-Alier reconnaît que « la perception des relations entre les humains et la Nature change dans le temps »²⁹. Ce changement se reflète, ensuite, dans la pluralité des langages de valuation de l'environnement, ce qui explique la place que ce concept occupe dans sa proposition théorique.

Néanmoins, dans son cadre, les langages de valuation ne sont que des idiomes, voire des habits rhétoriques, des manières variées de dire une même réalité problématique : celle de l'inégalité environnementale qui met en danger la vie de certains pour le profit d'autres. Cette inégalité existe en raison d'une asymétrie de pouvoir qui permet à certains (« les riches ») le contrôle des ressources à détriment d'autres (« les pauvres »). ³⁰ Cette réalité de domination des riches sur les pauvres est au cœur de l'économie de croissance et se légitime et se renforce par l'imposition de langages de valuation qui normalisent cet état des choses.

Pour synthétiser le propos de l'auteur, on peut dire qu'il conçoit l'inégalité écologique comme un processus matériel, reconnaissable à partir d'un ensemble varié d'indicateurs qui l'objectivent, et qui est produit et reproduit par une certaine organisation des rapports socio-économiques, mettant en danger la subsistance de certains pour l'avantage matériel d'autres.

²⁵ Kapp K.W., *Social Costs, Economic Development and Environmental Disruption*, Lanham, University Press of America, 1983, p.37. La critique de Kapp vise notamment un instrument tel que l'« analyse coûts-avantages.

²⁶ Martinez-Alier, *Ecological Economics*, oeu.v.cit., p.X.

²⁷ Martinez-Alier, *Ecological Economics*, oeu.v.cit., p.VIII.

²⁸ Martinez-Alier J., *Environmentalism of the poor*, oeu.v. cit., p.69.

²⁹ Martinez-Alier J., *Environmentalism of the Poor*, oeu.v.cit., p.19.

³⁰ Martinez-Alier J., *Ecological Economics*, oeu.v.cit., p. 11.

Le pouvoir, dans ce cadre, est donc vu comme la capacité d'exploiter certaines populations et leurs environnements, en leur imposant des décisions. Mais l'imposition de ces décisions passe aussi par l'imposition de certaines procédures et langages de valuation qui soutiennent des institutions (telles que celle du marché) visant à perpétuer l'exploitation, en la légitimant, en la cachant ou en la naturalisant.

La dénonciation de la condition matérielle d'inégalité écologique peut alors se faire en ayant recours à différents langages de « mise en valeur » de l'environnement, qui permettent de critiquer l'état donné des rapports sociaux et écologiques et les manières dominantes de l'évaluer. Ainsi, la dénonciation de l'échange écologiquement inégal entre les pays du Nord industrialisés et les pays du Sud producteurs de ressources peut se faire par le moyen du langage de la valuation monétaire, ainsi donnant lieu à la dénonciation de la « dette écologique ». Mais le choix d'exprimer cette plainte dans le langage économique hégémonique, si apprécié d'habitude par « *les capitalistes et leurs institutions* », expose néanmoins au risque qui est synthétisé par le « principe de Lawrence Summers » : les pauvres vendent à bas prix (« *the poor sell cheap* »), que ça soit dans les marchés réels ou dans les marchés fictifs sur lesquels on évalue la volonté d'accepter une compensation (*willingness-to-accept*)³¹.

Il est alors préférable de « sortir de l'économie, et argumenter en termes de la menace à un mode de vie et à la sécurité environnementale », ou encore en termes physiques, en soulignant la différence dans l'empreinte écologique *per capita* et s'appuyer sur un bilan de « métabolisme social ». Cette même inégalité écologique peut s'exprimer en listant « d'autres cruautés et profanations » perpétrées au nom du commerce international et de l'accumulation de capital, « en utilisant d'autres idiomes » comme le langage qui met en valeur l'environnement comme une « Nature sacrée », ou une « Terre-mère », auquel une communauté est liée à partir d'une culture ancestrale, comme c'est le cas dans nombre de conflits écologico-distributifs touchant à des populations indigènes.³²

L'inégalité écologique qui, au sein même des sociétés du Nord industrialisé, fait peser la charge de la pollution et des déchets sur certaines populations plus démunies, peut, pour sa part, être dénoncée en ayant recours au langage du racisme et de la discrimination, comme c'est le cas pour le mouvement américain pour la « justice environnementale ».

C'est donc en reconnaissant que l'inégalité environnementale peut être dénoncée en ayant recours à des langages pluriels que Martinez-Alier arrive à la conclusion que nombre de conflits, du présent comme du passé, qui peuvent sembler éloignés d'une préoccupation environnementaliste sont en réalité expression d'une même et unique lutte écologique. Ce souci écologique est reconnaissable là où des pauvres cherchent à résister à l'expropriation des ressources et services nécessaires à leur subsistance, face, typiquement, aux forces de l'Etat ou des marchés.³³ Ces luttes, du présent comme du passé, sont l'expression de ce que l'auteur définit comme « l'environnementalisme des pauvres », un terme « parapluie » sous lequel il est possible de ressembler des manifestations variées, dans les formes de l'action collective, d'une même préoccupation sociale ancrée dans la prise en compte de

³¹ En 1991, alors qu'il était *Chief-Economist* à la Banque Mondiale, l'économiste américain Lawrence Summers écrit dans une note interne qu'il fallait faire face à l'évidence économique qu'il était logique d'encourager la délocalisation des industries polluantes vers les pays plus pauvres, étant donné que les compensations pour les dommages environnementaux coûtaient beaucoup moins chers.

³² Martinez-Alier J., 2004, « Marxism, social metabolism and ecologically unequal exchange », Working Papers, Universitat Autònoma de Barcelona, N° 1.

³³ Les luttes environnementales ainsi interprétées deviennent ainsi un objet de recherche à plein titre pour les historiens. Ça ne doit pas donc surprendre que l'œuvre de Martinez-Alier ait joué un rôle important dans l'affirmation d'une « nouvelle » histoire environnementale, critique et engagée. Voir Hornborg A., O'Neill J.R., Martinez-Alier J., ed., *Rethinking Environmental History. World-System History and Global Environmental Change*, Lanham, Altamira Press, 2007.

l'environnement comme source de subsistance. Cela amène à reconnaître comme environnementaliste la lutte des ouvriers pour les conditions de santé au travail – ce qui démentit l'existence d'une opposition entre lutte pour le travail et lutte écologique - comme les mobilisations des habitants des quartiers urbains exposés aux pollutions.

Dans ce sens, pour l'auteur, le mouvement pour la justice environnementale exprimé par des revendications pour la garantie d'un droit à un environnement sain pour les minorités discriminées, ainsi que le mouvement européen pour la « décroissance durable » (*sustainable degrowth*) occupent une place-clé pour surmonter le décalage qui encore existe entre les environnementalismes du Sud et du Nord de la planète³⁴. Ce qui relie, au-delà des différences, ces mouvements est la critique de l'échange écologiquement inégal, la prise de conscience de la dette écologique et une même lutte contre l'hégémonie du langage de valuation économique, pour revendiquer la pluralité des valeurs et équilibrer la « balance du pouvoir » aujourd'hui puissamment pesant du côté des grandes firmes multinationales³⁵. Ce sont alors les pauvres, partout dans le monde, et en particulier les paysans, qui constituent la vraie avant-garde de l'écologisme, parce que confrontés à l'exigence de lutter pour garantir les conditions de leur subsistance³⁶. C'est le maintien (ou la récupération) de la conscience de ce rapport premier de dépendance à l'environnement qui permet de reconnaître, sous ses multiples expressions, cet écologisme populaire, matériel et conflictuel, dont dépendent pour Martinez-Alier les espoirs de voir enfin advenir des sociétés s'inscrivant dans un métabolisme authentiquement durable.

Du pluralisme des langages de valuation au pluralisme ontologique des modes de relation à l'environnement.

On l'a vu, Joan Martinez-Alier démontre, à partir d'une analyse d'économie écologique, le caractère absurde et même dangereux de conserver la croissance (telle que traduite par l'indicateur du PIB) comme valeur collective centrale de nos sociétés. L'augmentation du PIB repose nécessairement sur une consommation accrue de matières et d'énergie (gaz, pétrole et charbon), ce qui entraîne une dégradation environnementale dont les effets ne sont pas ni complètement connaissables ni complètement traduisibles en termes monétaires. Les limites de la monétisation comme forme unique d'expression de la valeur apparaissent, à l'aune de l'analyse de l'économie écologique, de manière flagrante.

³⁴ Le mouvement pour la décroissance durable est défini par Martinez-Alier comme un mouvement social qui est né des expériences d'habitat collectif, de squat, d'initiatives neo-rurales, qui pratiquent des modes de vie basés sur l'emploi d'énergies alternatives et la réduction des déchets, à partir d'une réduction de la consommation et le recyclage. Voir Martinez-Alier J., 2011, « Justice environnementale et décroissance économique: l'alliance de deux mouvements », *Ecologie & politique*, n°41, p. 125-141. Le mouvement pour la justice environnementale, né au Etats Unis, désigne, pour Martinez-Alier, les groupes mobilisés pour lutter contre l'exposition disproportionnée, dans leurs lieux de vie, aux nuisances et aux pollutions, des populations issues de minorités ou bien des classes pauvres. L'auteur utilise également la catégorie de « mobilisations contre le racisme environnemental ».

³⁵ Martinez-Alier J., 2012, « Environmental Justice and Economic Degrowth: An Alliance between Two Movements », *Capitalism Nature Socialism*, 23:1, p. 51-73. Soulignons que la prise de conscience de la dette écologique implique, pour Martinez-Alier, que les pays responsables de l'échange écologiquement inégal s'engagent à éviter que cette dette continue d'augmenter, plus qu'à régler avec des compensations monétaires une dette dont la définition juridique pose un ensemble de problèmes.

³⁶ Cela ne veut pas dire pour Martinez-Alier soutenir le retour à des formes traditionnelles d'organisation sociale, de type villageoise, dans lesquelles d'autres formes de domination étaient à l'œuvre, notamment envers les femmes : « *Ce dont on a besoin ce sont des communautés fondées sur des nouvelles institutions, incorporant une économie et des valeurs éco-féministes, et non pas le retour à des traditions discriminant les femmes* », Martinez-Alier J., *Environmentalism of the poor*, oeuv. cit., p.212.

Perpétuer ce modèle économique fondé sur la croissance n'est pas seulement une erreur intellectuelle. Cela conduit surtout à aggraver les inégalités environnementales et à perpétuer une forme d'oppression, qui passe par le fait d'imposer le langage de valuation de l'économie de marché pour traduire ce qui fait la valeur de l'environnement. Cette imposition est un acte de pouvoir qui empêche d'autres langages de valuation de s'exprimer : « l'imposition du langage économique n'est rien d'autre qu'une forme d'exercice du pouvoir »³⁷. Les nombreuses illustrations de conflits environnementaux contemporains qui exemplifient le propos de Martinez-Alier apportent de riches éléments pour étayer cet argument. A l'est de Inde, dans l'Etat d'Orissa, les Dongria Kondh voient leurs montagnes sacrées (les monts Niyamgiri) disparaître en raison de l'exploitation minière de la bauxite menée par une compagnie britannique : l'auteur s'insurge contre le refus des autorités indiennes de prendre en compte le type de langage de valuation exprimé par ce peuple.

« Tout sot confond valeur et prix »³⁸, ironise Martinez-Alier. La réduction de toute valeur au prix est donc une erreur intellectuelle parce qu'elle ignore une évidence, celle de l'existence de langages de valuation de l'environnement qui sont incommensurables. Cette réalité est bien visible dans le domaine de l'argumentation en situation de différend : « Les acteurs de ces conflits écologiques développent leur argumentaire au moyen de valeurs qui sont tour à tour écologiques, culturelles, mais aussi économiques et relatifs à la subsistance. Ces échelles sont exprimées par le biais d'échelles de mesure distinctes les unes des autres »³⁹. Mais, dans le même temps, Martinez-Alier semble lui-même souvent confondre tout prix avec la valeur de marché. Malgré l'importance qu'il reconnaît à la notion intrinsèquement processuelle de « valuation », il reste fidèle à ce que David Stark nomme le « pacte de Parsons »⁴⁰, c'est à dire la séparation, coûteuse sur le plan intellectuel, entre la valeur (économique et « objective ») et les valeurs (sociales-culturelles et « subjectives »). C'est ainsi que la valeur économique s'oppose dans son cadre à des modes non-économiques de dire la valeur. Contre ce partage de l'économique et du social, Stark, en s'appuyant sur la « théorie de la valuation » de John Dewey et sur l'approche des « économies de la grandeur » de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, a argumenté à faveur d'une approche qui reconnaît une pluralité de « modes de mise en valeur » à l'œuvre dans nos économies. Stark reprend à son titre le concept d'« ordres de grandeur », selon la définition de Boltanski et Thévenot⁴¹, en soulignant que la pluralité de valuations qui est observable dans les situations de dispute et conflit n'est pas une question de valeurs (sociales) opposées à la valeur (économique). Ce qui fait la valeur (économique) n'est pas une question séparée des modes socialement partagés de définir la « grandeur légitime ».

L'approche de Martinez-Alier oppose avant tout la monétisation à des formes non chrématistiques d'attribution de la valeur de l'environnement ; cette opposition première l'empêche de voir que non seulement les usages sociaux de l'argent peuvent être pluriels (comme le montrent les travaux de Viviana Zelizer⁴²) mais que les conventions de monétisation qui sont mobilisées pour dire le prix de l'environnement peuvent incorporer d'autres logiques de valuation que celle strictement du marché⁴³. Des logiques différentes de

³⁷ Martinez-Alier, L'écologisme des pauvres, *oeuv.cit.*, p. 641.

³⁸ Martinez-Alier, L'écologisme des pauvres, *oeuv.cit.*, p. 640

³⁹ Martinez-Alier J., L'écologisme des pauvres, *op.cit.*, p. 594.

⁴⁰ Stark D., *The Sense of Dissonance. Accounts of Worth in Economic Life*, 2009, p. 7.

⁴¹ Boltanski L. & Thévenot L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

⁴² Zelizer, V., *La Signification sociale de l'argent*, trad. fr., Seuil, 2005. Ainsi, les compensations monétaires versées suite à un dommage environnemental ne sont pas censés compenser une valeur équivalente à la valeur perdue mais plutôt signifier socialement la reconnaissance du dommage subi et participer du processus social de réparation.

⁴³ Fourcade M., 2011, « Cents and Sensibility: Economic Valuation and the Nature of "Nature" », *American Journal of Sociology*, 116 (6), 1721-77.

valuation peuvent, donc, être à l'œuvre dans les processus qui définissent la valeur monétaire. Il existe conséquemment un pluralisme des modes de mise en valeur qui est possiblement à l'œuvre dans la monétisation. Il est très important de prendre en compte ce pluralisme des modes de monétiser, pour comprendre la force de la monétisation comme outil de coordination, au delà de sa force de langage hégémonique imposé par les pouvoirs dominants.

Les travaux de Martinez-Alier ont le mérite de poser clairement le rapport à envisager entre deux instances bien distinctes : la valeur, comme expression des manières plurielles qu'a l'environnement de compter pour les être humains, et le devenir de la réalité physique de cet environnement, en tant que système écologique global. Martinez-Alier tend à reconnaître une autorité incontestable aux indicateurs produits par l'économie écologique. La proposition consistant à remplacer le PIB classique par des bouquets d'« indicateurs sociaux et physiques macro » qui intègrent des dimensions environnementales n'est pas, en soi, malvenue. Il est en effet utile d'élargir la définition de ce qui compte pour évaluer une économie à des réalités trop longtemps déconsidérées par les pouvoirs publics : les « services fournis dans la sphère domestique et bénévole » qui viendraient élargir la définition trop étriquée du salariat, la sobriété énergétique et hydrique, etc. Cette proposition, néanmoins, tend à reproduire le défaut de toute croyance politique et scientifique en des indicateurs : celui consistant à ne prendre en compte que des réalités qui peuvent se mesurer. Les réalités qu'on peut mesurer deviennent ainsi la « vraie » réalité, ce qui fait émerger à l'œuvre, derrière l'apparence du factuel, une hiérarchie, celle qui sépare la « vraie » de la « fausse » réalité. Derrière les chiffres, des cadres évaluatifs sont à l'œuvre.

Il y aurait donc dans la proposition de Martinez-Alier un défaut de pluralisme au niveau de ce qui compte comme « réalisme » et qui se limite, pour l'auteur, au réalisme attesté par l'économie écologique. Le « vrai » environnement est l'ensemble des ressources garantissant la vie humaine et sa reproduction. C'est cette réalité et valeur ultime, la survie, que les modes de mise en valeur, mobilisés dans les conflits écologico-distributifs, traduisent selon des langages différents. Mais que dire alors des mises en valeur de l'environnement qu'on voit à l'œuvre dans les pays riches ? De quelle réalité nous parlent-elles ? De quel environnement ?

Pour y répondre, on est ici amené à identifier un aspect problématique dans la proposition de Martinez-Alier : l'absence de symétrie⁴⁴ qui caractérise le traitement des rapports à l'environnement des groupes sociaux du Nord et de ceux du Sud. Le traitement que l'auteur fait du « sacré » comme mode de mise en valeur de l'environnement est, sous cet aspect, éclairant. On l'a vu, Martinez-Alier reconnaît le « sacré » comme l'un des langages de valuation dans l'éventail contestataire des communautés de pauvres du Sud. Ce registre de valuation est le plus clairement « non-matérialiste ». Surtout, c'est le langage qui défie de la manière la plus radicale l'ambition de commensurabilité généralisée du langage chrématistique. Néanmoins l'auteur ne cesse de distinguer entre un « vrai » sacré, qui serait celui des communautés indigènes, ayant maintenu le lien à leurs cultures ancestrales, et le sacré « douteux » de certains courants de la deep ecology qui sacralisent une nature que l'auteur peint comme irréaliste, parce que séparée et construite en opposition à sa vraie réalité de ressource pour la subsistance. Si des alliances sont possibles entre ces mouvements, sur la base de la critique de la valuation économique de la nature, il reste que le « vrai » sacré est là où il n'a pas été séparé de l'enjeu de la subsistance⁴⁵.

⁴⁴ Au sens de B. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 1991.

⁴⁵ « Les pauvres sont conscients de la nécessité de préserver les ressources naturelles » parce qu'ils sont « obligés de survivre ». Spontanément, sans les démonstrations et mesures scientifiques de l'économie écologique, ils tentent de « sortir les ressources naturelles de la sphère économique, du système de marché généralisé » (Martinez-Alier, J., *L'environnementalisme des pauvres*, *oeuv.cit.*, p. 62).

Le pluralisme mis en œuvre par Martinez-Alier apparaît donc comme limité aux modalités culturellement variées d'expression de la revendication d'une plus grande justice environnementale, conçue comme accès à un niveau minimal d'énergie, d'eau et d'espace nécessaire à la vie. Mais ne peut-on pas souhaiter un pluralisme plus exigeant et plus profond, une perspective qui toucherait aussi aux formes d'attestation des réalités éprouvées, pluralisant par là même la réalité qui importe aux humains ? On comprend l'importance de la subsistance comme enjeu politique capital. Mais doit-on réduire à la subsistance – c'est-à-dire la survie biologique – ce qui fait la « vraie » valeur et la « vraie » réalité de l'environnement ? N'est-ce pas produire une forte simplification des problématiques qui animent la vie en société et la délibération politique ? Peut-on penser avec Joan Martinez-Alier que, lorsque les communautés autochtones d'Amérique du Sud ou d'Inde défendent une montagne sacrée, elles défendent en réalité leur droit à la subsistance ?

Le débat se déplace ici sur un terrain anthropologique. On peut d'abord rappeler avec Karl Polanyi que la subsistance n'est pas qu'une affaire alimentaire, c'est d'abord une question institutionnelle⁴⁶. Ce n'est pas la présence de ressources qui rend possible la subsistance, c'est le couplage entre, d'une part, un rapport à ces ressources naturelles et, d'autre part, des institutions sociales qui organisent la signification des échanges, au sein du groupe et à l'extérieur du groupe. Il importerait, donc, d'articuler les apports massifs de l'économie écologique aux progrès réalisés en sciences sociales dans la compréhension des institutions envisagées comme des « artifices » qui équipent la vie sociale dans des finalités parfois contradictoires : coordonner des activités pratiques, représenter le monde, nouer des alliances entre personnes et entre groupes.

Ensuite, les formes conventionnelles (scientifiques ou politiques), d'attestation de la réalité « qui fait la valeur » ne peuvent pas rendre justice de toutes les modalités d'attribution de valeur, par les humains eux-mêmes, à ce qui les environne. On doit se confronter ici à une question qui n'est jamais ouvertement abordée dans l'argumentation de Martinez-Alier : avec quels concepts peut-on penser les relations de dépendance de l'être humain à l'environnement qui l'entoure ? Ce qui fait pour Martinez-Alier la valeur (et la réalité) de l'environnement est qu'il permet la survie biologique : il permet à l'être humain, comme organisme ou plus souvent comme « communauté », de survivre. Mais l'environnement ne jouerait-il alors aucun rôle dans le développement des capacités proprement humaines de tisser des relations et de les apprécier ? En éludant cette question centrale, celle de la valeur anthropologique de l'environnement, la proposition de Martinez-Alier nous semble demeurer trop dépendante d'une vision dualiste, et par là « moderniste », de l'être humain, séparant le sujet humain de l'objet nature/environnement. Ce dualisme nous semble se manifester, notamment, par l'absence de toute prise en compte de l'environnement comme « milieu » de vie et comme « lieu » d'attachement. Les humains dont parle l'économie écologique ne sont pas vraiment envisagés comme des habitants de lieux spécifiques : ce qui compte avant tout, c'est avoir un « espace » pour se « loger ». Mais un « lieu » n'est pas seulement un espace : il est exploré et investi affectivement. En lui des souvenirs personnels et communs sont déposés. Il est aussi le support indispensable de capacités qui resteraient autrement muettes. Certaines de ses parties sont si bien connues de ses habitants qu'elles sont devenues comme des parties d'eux-mêmes.

Plusieurs auteurs, à partir de disciplines et de perspectives différentes, ont montré que le dépassement du dualisme nature/culture pouvait notamment s'opérer dans la prise en compte de « ce qui environne » dans la construction des communautés humaines. Cette tâche demande à retravailler en profondeur les catégories sur lesquelles on a bâti la vision moderne de l'agir humain en société, comme dans des « lieux sans qualité ». On pense ici à la

⁴⁶Polanyi K., *La subsistance de l'Homme*, Paris, Flammarion, 2011.

« mésologie » d'Augustin Berque⁴⁷, à l'anthropologie de l'« l'habiter » (« *dwelling* ») de l'anthropologue Tim Ingold⁴⁸ ou à l'approche à l'action comme « engagement » développée par Laurent Thévenot⁴⁹. Dans leurs différences, ces propositions, en cela proche de la proposition de Bruno Latour, trouvent un point commun dans une vision « relationnelle » de l'ontologie. Mais, plus clairement que chez Latour, ces auteurs font ressortir l'importance, sinon l'universalité anthropologique, d'un type bien spécifique de relation à l'environnement qui est constitutive d'un espace d'orientations normatives, et d'un « réalisme », qui ne se laissent pas représenter par des catégories objectivables, mais qui restent attaché à un lieu et à des relations interpersonnelles de proximité⁵⁰.

Face à ces modes de s'attacher à la matérialité environnant, d'être en relation à l'environnement sur base d'une familiarité et d'une proximité sensorielle, la théorie de l'action fondée sur l'individu supposé autonome montre toutes ses limites. Elle est inapte à rendre compte des bienfaits auxquels ces modes d'expérience renvoient (l'aise, la résonance, l'excitation). Ces bienfaits ne s'épuisent pas dans la valeur énergétique que l'environnement prodigue ou dans une valeur strictement esthétique. Ils relèvent aussi d'un ordre bien distinct des biens dont il est question dans les espaces de la délibération sur les fins collectives. Cependant, c'est à partir de ces bienfaits que s'expriment des capacités primordiales contribuant à alimenter, chez les personnes, « une assurance intime de pouvoir »⁵¹

Les conventions de mesure alternatives que proposent Joan Martinez-Alier et l'économie écologique constituent une amélioration par rapport aux conventions marchandes habituelles, mais elles restent prises dans les limites constitutives de toutes les formes conventionnelles : elles ne totalisent pas la réalité, mais opèrent un travail de simplification du réel dans une finalité de coordination élargie sur la base d'une possible projection dans le temps et dans l'espace, au-delà de la situation *hic et nunc*⁵². Or, à côté de cette forme d'engagement de la réalité rendu possible par les divers systèmes de conventions publiques qui équipent les sociétés contemporaines (le droit, les métrologies, les institutions économiques...), il y a d'autres modes de relation des humains à leurs environnements, d'autres manières de les « valuer » et de communiquer cette appréciation⁵³. En allant au-delà de la logique de la représentation dans laquelle se situent les conventions, il est alors possible

⁴⁷ Berque A., Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains, Paris, Belin, 2000.

⁴⁸ Ingold T., *The Perception of the Environment: Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*, London, Routledge., 2000.

⁴⁹ Thévenot L., 2009, « Biens et réalités de la vie en société. Disposition et composition d'engagements pluriels », in Breviglieri M., Lafaye C., et Trom D., dir., *Compétences critiques et sens de la justice*, Paris, Economica, pp. 37-55.

⁵⁰ Thévenot nomme cet espace normatif l'espace du « proche » par différence à l'espace « public ».

⁵¹ On renvoie ici aux travaux de Marc Breviglieri qui a développé une sociologie de la proximité soucieuse d'un réalisme anthropologique des capacités de la personne ; pour une synthèse Breviglieri M., 2012, « L'espace habité que réclame l'assurance intime de pouvoir. Un essai d'approfondissement sociologique de l'anthropologie capacitaire de Paul Ricoeur », *Études Ricoeurienues / Ricoeur Studies*, 3 (1), 3-52. Plus généralement, on fait ici référence aux travaux du programme « Les politiques au regard du proche » dont une présentation est accessible dans Thévenot L., *L'action au pluriel*, Paris, La Découverte, 2006. Voir aussi : Thévenot L., 2014, « Voicing concern and difference. From public place to common-places », *European Journal of Cultural and Political Sociology*, 1. 1, p.7-34.

⁵² C'est l'apport (selon nous décisif) de la théorie des conventions en économie et, au cœur des celle-ci, de la perspective de Laurent Thévenot qui propose de définir les conventions comme des « formes culturelles établies collectivement permettant de coordonner et d'évaluer » : Diaz-Bone R. et Thévenot L., 2010, « La sociologie des conventions », *Trivium, Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales*, 5 [En ligne]. Pour une présentation de l'économie des conventions : Eymard-Duvernay F. et alii, « Valeurs, coordination et rationalité », in Eymard-Duvernay, F., dir., *L'économie des conventions. Méthodes et Résultats*, Paris, La Découverte, 2006

53 Centemeri L., 2015, « Reframing Problems of Incommensurability in Environmental Conflicts Through Pragmatic Sociology: From Value Pluralism to the Plurality of Modes of Engagement with the Environment », *Environmental Values*, 24, 3.

de dégager un pluralisme ontologique qui vient doubler le pluralisme argumentatif dont Martinez-Alier reconnaît la pertinence pour parler de la réalité de l'injustice environnementale et pour la revendiquer dans les espaces publics.

La proposition de Martinez-Alier présente donc l'intérêt sociologique de veiller à rendre compte d'une réalité située « en deçà » de la représentation à destination du public. Mais cette réalité, la subsistance, semble jouer le rôle d'une instance ultime, soustraite au débat public, comme en « extraterritorialité politique ». En outre, le modèle ne reconnaît pas un pluralisme ontologique dans les modes pluriels d'attester et contester la valeur de l'environnement. La problématique de l' « habiter » (mais aussi du « coexister ») tend ainsi être écrasée par celle du « subsister ».

Prendre en compte les exigences d'un tel pluralisme, on en convient, complique singulièrement les choses, notamment si l'on a l'ambition, comme Martinez-Alier, de fournir à des groupes mobilisés partout dans le monde un dénominateur commun offrant une base de mise en cohérence de leurs luttes, dans un geste intellectuel qui rappelle celui de Karl Marx à l'endroit du mouvement ouvrier. Mais le négliger conduit à faire l'économie, problématique autant sur le plan intellectuel que sur le plan politique, des façons diverses dont s'opère, dans les mouvements eux-mêmes, le passage du subjectif au collectif, à partir de modes pluriels d'éprouver l'environnement et ses bienfaits, ainsi que des modes pluriels d'en attester la réalité et la valeur. D'autres sources possibles d'oppression, de dommage et d'injustice, risquent alors de rester inaperçues ou inaudibles, en raison d'une définition *a priori* de ce à quoi les humains tiennent quand ils luttent pour leur environnement.